

DU VALLON, JE LE VEUX !

Bonjour à toutes et à tous en ce 29 février 2004.

Merci d'avoir accepté de participer à cette activité de plein air qui a pour but de vous permettre de :

- Observer, par vous-même, le tracé du prolongement de l'axe Du Vallon entre les boulevards Lebourgneuf et Bastien;
- Constater le peu d'impact sur l'environnement qu'apportera l'implantation de ce boulevard urbain.

ACTIVITÉS PROPOSÉES (MARCHE, SKI, RAQUETTE). Vous pouvez parcourir une ou plusieurs étapes du trajet en tout temps ou avec un départ guidé (vérifiez les rubans rouges).

- 1) Première étape nord vers sud
À pied (environ 30 minutes)



Départ guidé à 13h du boulevard Bastien (Métro GP) jusqu'au boulevard Chauveau. Cette section se fera très bien en marchant car le sol est durci par les véhicules 4 roues et les motoneiges.



- 2) Deuxième étape nord vers sud
En skis ou en raquettes (environ 30 minutes)

Départ guidé à 13h30 du boulevard Chauveau jusqu'à la rivière DuBerger (versant nord). Surtout ne pas s'y aventurer à pied car la neige est parfois très épaisse et peu ferme à certains endroits.

- 3) Troisième étape sud vers nord
En skis ou en raquettes (environ 40 minutes)



Départ guidé à 13h30 du magasin Wal-Mart jusqu'à la rivière DuBerger (versant sud). Surtout ne pas s'y aventurer à pied car la neige est parfois très épaisse et peu ferme à certains endroits.

- 4) Autre étape pour les personnes expertes qui voudraient faire la randonnée au complet.

Vu qu'on ne peut traverser la rivière DuBerger, un détour supplémentaire de 1.5 km est imposé pour rejoindre l'autre versant de la rivière. Il suffit alors de rechercher la signalisation en conséquence. Dans cette section de parcours, attention aux VTT et motoneiges dont vous emprunterez le corridor.

INVITATION A PARTAGER VOTRE VISION DE NOTRE FUTUR QUALITÉ DE VIE AVEC LA RÉALISATION DU BOULEVARD URBAIN

Après la randonnée, vous êtes toutes et tous invités à déguster biscuits et café tout en signant la pétition pour le prolongement de l'axe Du Vallon. Cette collation vous est gracieusement offerte par Métro GP (boul. Bastien) et le McDonald's de Wal-Mart. Merci également à SM Sports de Loretteville pour son aide technique.

Vous pouvez confirmer votre présence en téléphonant au 842-5417.

Merci à l'avance de votre présence.

Cette activité est organisée par les groupes de citoyens pour la réalisation d'un projet structurant et respectueux de l'environnement afin d'améliorer sensiblement et positivement notre qualité de vie.

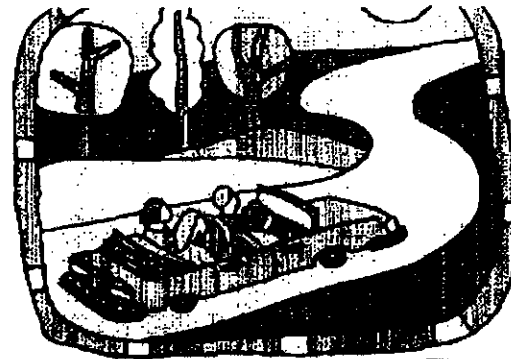
AGENDA

Prolongement de l'axe du Vallon en boulevard urbain et selon le tracé original

Il y aura éventuellement, en avril, une soirée d'informations en regard de l'étude d'impact sur l'environnement de ce projet. Elle sera organisée par les partenaires dans ce dossier. Vous aurez l'occasion de faire des propositions pour la bonifier. Une demande été faite pour qu'elle se déroule dans notre secteur.

Exprimez votre appui en signant une des pétitions des différents groupes de citoyennes et de citoyens de votre secteur pour retenir le tracé original constituant le meilleur scénario (groupe de citoyennes et de citoyens des Méandres); pour un axe de transport améliorant notre qualité de vie (sécurité, transport en commun, réseau routier, etc.) tout en respectant l'environnement: groupe de citoyens (nes) environnementalistes de la ville de Québec et le groupe de citoyens (nes) de Loretteville.

En mai prochain, participer également au dépôt de cinq (5) pétitions avec plus de 15 000 signatures au total pour la réalisation de notre boulevard urbain auprès de nos élus politiques. Et en juin, il y aura aussi une demande officielle à la ville de Québec pour démarrer les travaux dès cet automne et pour proposer un nom de boulevard autre que celui du Vallon. Réserver votre place dans l'autobus au 842-5417, une gracieuseté de Autobus l'Heureux.



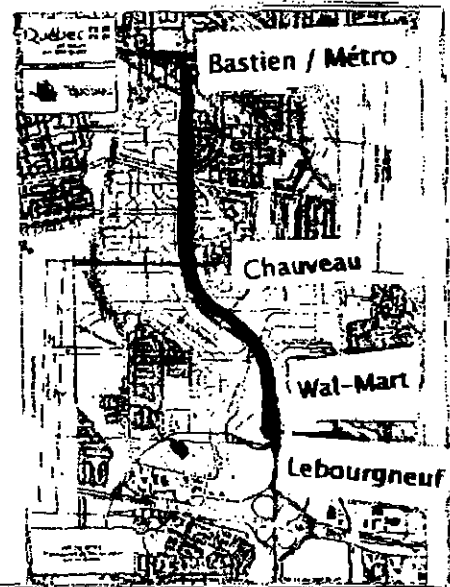
ANNEXE 2B
Appuyez

le prolongement du Vallon
en boulevard urbain et
selon le tracé initial tout en
protégeant et améliorant
l'environnement

Invitation spéciale

Venez manifester votre appui en participant
à une ou plusieurs des activités suivantes :

1) ACTIVITE DE PLEIN AIR
SUR LE FUTUR TRACÉ
DU BOULEVARD



2- Signature d'une pétition favorable au prolongement
3.- Soirée d'information sur l'ensemble du dossier
4. Audiences du BAPE: vos propositions sont importantes

195 P NP DM57 annexe 3

Le Soleil 12 février 2003
L'étude d'impact environnemental prête d'ici peu
Moreault, Éric

Projet de prolongement de l'axe du Vallon

Québec

6211-06-0b4

Longueur : **Moyen** (424 mots)

Les élus obtiendront d'ici quelques jours l'étude d'impact environnemental pour le prolongement vers le nord de l'autoroute Du Vallon, jusqu'au boulevard Bastien. Les travaux d'une trentaine de millions

Le Soleil 15 mars 2002

Un projet à revoir

Longueur : **Court** (192 mots)

En février 2001, la Ville de Québec et le ministère des Transports concluaient une entente en faveur du prolongement de l'autoroute Du Vallon jusqu'au boulevard Bastien. Le 17 février 2001, le journaliste du SOLEIL, M. Pierre

Le Soleil 4 février 2002

Autoroute du Vallon

Longueur : **Court** (87 mots)

de Québec vient de recevoir un appui de taille en prévision de la tenue d'audiences du Bape sur le prolongement de du Vallon, en septembre. Selon Alain Montambault, " l'État n'a maintenant plus le choix que d'offrir

Article original à venir

Séance de la soirée du 4 mai 2004

PAR M. NORMAND VILLENEUVE:

3555 En fait ici, c'est une question d'opinion plus que de fait, puisqu'il faut évaluer l'intérêt effectivement du boisé.

✓
3660 Chez nous, on évalue l'intérêt des boisés dans le cadre d'un programme qui s'appelle "Les Écosystèmes forestiers exceptionnels", c'est dans le cadre de ce programme-là qu'on a produit une évaluation du boisé, il y a environ deux (2) ans.

Les boisés en question, en fait, sont regardés sous trois (3) aspects: la rareté de la végétation, l'ancienneté de la forêt, à savoir un caractère de vieille forêt, de vieux couvert et également la présence des espèces menacées et vulnérables.

3585 Alors c'est, à notre avis, au ministère, en tout cas là-dessus, sur ces critères-là qu'on s'est basé pour décrire l'intérêt écologique des forêts.

3670 Évidemment ici, le ministère se prononce sur l'intérêt écologique à une échelle provinciale, principalement, ou à une échelle régionale. Il faut voir qu'à l'échelle d'une localité comme la ville de Québec, un boisé peut avoir un intérêt écologique à l'échelle locale, qui est reconnu par sa population, par les gens qui côtoient le milieu, alors que ce même milieu peut avoir un moindre intérêt à l'échelle provinciale.

3575 Alors je veux pas outrepasser mes responsabilités, mais je crois que tant au ministère de l'Environnement, la Direction du patrimoine écologique, qu'au ministère des Ressources naturelles, on a jugé que le boisé en question ne possédait pas un intérêt à l'échelle provinciale, c'est-à-dire qu'on n'y retrouvait pas les critères qui avaient été déterminés sur une base objective.

PAR LE PRÉSIDENT:

3580 Donc la présence d'espèces menacées et vulnérables n'a pas influé votre décision? Le fait qu'il y ait des espèces menacées ou vulnérables n'est pas un facteur suffisant pour caractériser un site d'intérêt écologique, c'est bien ça?

PAR M. NORMAND VILLENEUVE:

Bien, dans un premier temps, j'ai pas eu l'information à l'effet qu'il s'y trouvait des espèces menacées ou vulnérables.

3680 Et dans un deuxième temps, même s'il y en avait, parce que dans les faits, il y en a un peu partout sur le territoire, il faut encore évaluer l'importance à l'échelle provinciale de cette population. Il pourrait y avoir quelques individus, c'est un peu le même type d'évaluation qu'on avait fait tantôt pour le chevreuil, il peut y avoir quelques individus d'une espèce présente, mais si

Séance de la soirée du 4 mai 2004

3698 la population est pas une population importante à l'échelle régionale ou à l'échelle provinciale, notre évaluation peut être tout autre.

✓ Or, dans le cas présent, il n'y avait pas d'éléments qui nous amenaient à considérer qu'il s'agissait d'un boisé exceptionnel pour la région.

3800 Par contre, dans le rapport que l'on a remis à la suite de notre étude, on mentionnait qu'à l'échelle locale, l'ensemble des boisés riverains de la région de Québec sont des boisés qui sont relativement importants puisqu'il n'en demeure actuellement que quelques lambeaux et en fait, on parle, dans la trame urbaine de la ville de Québec, d'à peu près cinq pour cent (5 %) de couvert forestier seulement.

3805 Et là-dessus, les forêts riveraines, celles qui sont associées notamment aux grandes rivières, rivière Lorette, rivière Saint-Charles, rivière du Berger ou la rivière Cap-Rouge par exemple, sont des boisés importants, et ne représentent peut-être que quelques dizaines de kilomètres carrés, on retrouve peut-être tout au plus une quinzaine de forêts riveraines encore dans la région de Québec, qui sont intégrées à la trame urbaine, et le boisé de la rivière du Berger, qui fait partie du boisé de l'Escarpement est probablement un des trois (3) ou quatre (4) plus importants boisés riverains de la région de Québec.

3815 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Maintenant, j'aimerais adresser la question à monsieur Filion.

Est-ce que pour la Commission de la Capitale nationale, il y a des objectifs, en termes de protection des milieux naturels et des boisés, pour la Ville de Québec?

3820 **PAR M. SERGE FILION:**

Bien, non seulement pour la Ville mais pour la Communauté métropolitaine, qui est le territoire d'intervention de la Commission de la Capitale.

3825 Comme je vous disais, d'entrée de jeu, nous, on a résisté à la tentation d'imaginer une ceinture verte autour de la capitale et de laisser les arbres à eux-mêmes à l'intérieur de la ville, donc c'est pourquoi tout de suite, avec mes collègues, on a identifié une vingtaine de boisés remarquables, à l'intérieur de l'agglomération urbaine.

3830 Et comme je disais tantôt, plus ils sont près des zones densément peuplées, plus ils deviennent facilement remarquables et qu'ils méritent notre protection.

3835 Et moi, je dirais que tout ce que j'entends ce soir, plus Lebourgneuf va se développer, plus il va falloir faire preuve d'imagination pour conserver des boisés comme le parc de l'Escarpement, de la rivière Saint-Charles, de la rivière du Berger, parce qu'encore là, dans le

conservation à titre d'écosystème forestier exceptionnel par la Direction de l'environnement forestier, du ministère des Ressources naturelles (MRN) du Québec. Les conclusions de cette étude indiquent que les analyses effectuées n'ont pas permis de confirmer la présence d'écosystèmes forestiers exceptionnels au sein du boisé de l'Escarpement, conformément aux critères adoptés par le MRN.

Mon arrondissement - 25 août 2002

Arrondissement 2

DÉCOUVREZ LE PARC DE L'ESCARPEMENT !

Le parc de l'Escarpement est un parc linéaire qui, comme son nom l'indique, suit l'escarpement entre les hauteurs de Lebourgneuf et Neuchâtel et le bassin de la rivière Saint-Charles.

À sa première visite, le randonneur est surpris par l'étendue de ces terres boisées. On se croirait en pleine forêt. Puis le sentier se dégage pour donner des vues impressionnantes sur Québec et la basse vallée. On découvre une flore et une faune variées avec des espèces comme l'érable, le frêne et les magnifiques papillons. De nombreux oiseaux et une grande diversité de vie.

L'aménagement a débuté dans les années '90 et le parc a connu un développement. Près de 100 kilomètres de sentier principal ont été aménagés et il est possible de porter à six kilomètres de la rivière Saint-Charles. Le boulevard des Galeries a été prolongé jusqu'au boulevard de la Montagne.

Le parc est accessible aux randonneurs et aux adeptes du ski de montagne. Les petits sentiers sont bienvenus. Une aire de jeu avec modules a été spécialement aménagée pour eux. L'hiver, les sentiers sont pris d'assaut par les amateurs de ski de fond, et grands et petits peuvent profiter de la dénivellation pour glisser sur la neige.

Jusqu'à maintenant, le parc de l'Escarpement était un secret bien gardé. Il n'en demeure qu'à vous de le découvrir. On peut y avoir accès à plusieurs endroits dont la rue Le Mesnil, le boulevard des Galeries, et à l'extrémité ouest, par la rue des Brumes et le boulevard Saint-Jacques, qui le relie au Parc Chauveau.

Les deux assemblages d'essences arborées ne sont pas touchés par le projet.



Cette lettre fait suite à l'article de Simon Boivin intitulé L'extension de Du Vallon échappe au couperet, (LE SOLEIL, 10 janvier 2004)

Nous nous réjouissons d'y apprendre que le projet d'extension de Du Vallon ne sera pas affecté par l'approche budgétaire du gouvernement Charest. Le Regroupement de citoyens des Méandres a fait des démarches auprès des décideurs de la région pour s'opposer au tracé alternatif et proposer des solutions basées sur le tracé original du prolongement tout en offrant un compromis pour l'environnement. Nous avons déposé une pétition de 1200 signataires, des résidents du quartier, à l'hôtel de ville de Québec en ce sens, en novembre dernier.

L'article me laisse toutefois perplexe quand on y lit aussi que «Les opposants refusent de voir disparaître la forêt sous l'asphalte de l'autoroute». Je tiens à préciser que le parc de l'Escarpement n'a pas besoin d'être «détruit» pour prolonger Du Vallon: il suffit de placer le boulevard à l'endroit prévu à cet effet depuis la fin des années 60, sur les terrains appartenant au ministère des Transports, lequel les avait d'ailleurs achetés pour cette fin.

Pas besoin de détruire le parc de l'Escarpement...

195 P NP DM57 annexe 5
Projet de prolongement de l'axe du Vallon
Québec
6211-06-064

Louis Tanguay
l'auteur est porte parole
du Regroupement des citoyens des méandres

Ce faisant, on ne détruit pas la forêt, on en affecte une petite surface. Je crois qu'il est exagéré de crier si fort pour préserver si peu. Les opposants au projet qui carburent à la « destruction » devraient aussi visiter le parc Chauveau, un espace vert comparable en taille aux plaines d'Abraham, situé à moins de deux kilomètres du parc de l'Escarpement.

L'article de M. Boivin exprime l'idée que les opposants soutiennent que le projet « favorise l'étalement urbain, et qu'il incitera les citoyens à utiliser leur automobile. Un investissement dans le transport en commun serait plus avisé, disent plusieurs ». Notre quartier et ses environs font partie de la ville de Québec, et ce boulevard permettrait de rejoindre des quartiers existants.

MAR 31 2004 12:53

842 1529

PAGE: 09

ANNEXE 5
195 P 11:36 R

195 P NP DM57 annexe 5

842 1529

P. 09

Mon arrondissement

arrondissement2@ville.quebec.qc.ca



Le Parc Chauveau

UN HAVRE DE TRANQUILLITÉ

Lorsqu'il est fatigué du rythme trépidant de la vie quotidienne, le citoyen de l'arrondissement des Rivières (2) peut trouver refuge dans un endroit reposant comme le parc Chauveau qui, avec ses 146 hectares, est l'une des zones vertes les plus importantes de toute la ville. En se promenant, il ne sera pas surpris de croiser un couple en pleine lecture au bord de la rivière, une famille qui s'offre un gueuleton près de la petite chute ou un amant de la nature en train d'observer l'étrange travail de l'eau sur les parois.

Ceux et celles qui aiment se dégourdir les jambes peuvent

parcourir les 10 kilomètres de sentiers pour découvrir différentes petites plaines où sont aménagés des tables à pique-nique, des modules de jeux pour enfants et des terrains de soccer.

Chaque année, grâce au groupe Pêche en ville, plus de 25 000 truites sont déposées dans la rivière Saint-Charles à la hauteur du parc. Le site est alors pris d'assaut par les pêcheurs en tout genre créant ainsi une fête de la pêche à la ligne. Différentes activités sont alors organisées dont des cliniques de pêche pour les enfants.

L'hiver, un réseau de sentiers de ski de fond balisés nous permet



de profiter de cet endroit alors que la rivière Saint-Charles, à moitié gelée, offre un décor spectaculaire.

Le parc est accessible par l'avenue Chauveau et le centre Michel-Labadie. Le stationnement est gratuit. Le site est

aussi relié au réseau cycliste. Pour plus de renseignements téléphonez au centre communautaire Michel-Labadie,

A proximité du Parc de l'Escarpement

Le Parc Chauveau avec 146 hectares

est l'une des zones vertes les plus imposantes de toute la ville de Québec

ANNEXE 6

DES EXEMPLES DE CITOYENS(NES) ENVIRONNEMENTALISTES



NOUS FRÉQUENTONS LE PARC DE L'ESCARPEMENT
ET NOUS CONTINUERONS À LE FAIRE
APRÈS LA RÉALISATION DU BOULEVARD URBAIN
DE L'AXE DU VALLON
CAR 2. % SEULEMENT DU TERRITOIRE SERA TOUCHÉ

195 P NP DM57 annexe 7A
Projet de prolongement de l'axe du Vallon
Québec 6211-06-0b4

ANNEXE 7A
PHOTOGRAPHIE
GÉNÉRIQUE
L'ESCARPEMENT

ANNEXE 78

DES EXEMPLES DE CITOYENS(NES) ENVIRONNEMENTALISTES



195 P **NP** **DM57 annexe 78**
Projet de prolongement de l'axe du Vallon
Québec
6211-06-0b4

**NOUS FRÉQUENTONS LE PARC DE L'ESCARPEMENT
COMME CELUI DU PARC CHAUVEAU
ET NOUS TENONS À LEUR PROTECTION**

Séance de la soirée du 4 mai 2004

nombre inutilement grand d'autoroutes dans cette ville, quasi capitale de ces derniers pour son ratio kilomètres d'autoroute par habitant.

385 Or, en tant que biologiste, citoyen soucieux de la qualité de l'environnement et
fréquente utilisateurs de cet écosystème remarquable et unique par sa diversité, nous nous
devons de poser un regard fort douloureux sur ce projet.

390 En effet, de nombreuses préoccupations nous tourmentent:

"D'une part, c'est avoir des cellières que de croire que ce projet n'implique que la triste
mort de quelques arbres. C'est tout un écosystème qui risque de subir ce manque de
profondeur d'analyse. On compte dans la forêt de l'Escarpement quatre-vingts (80) espèces
d'oiseaux, quatorze (14) espèces d'amphibiens, une vingtaine de chevreuils, des grands ducs,
395 des renards, une flore diversifiée et une des rares rivières pures de Québec.

"Il s'agit d'autant plus de l'un des plus beaux endroits de cette ville, sans cesse en
manque d'espaces verts aussi grands et uniques et qui a su remplir de nombreux cœurs de
souvenirs irremplaçables, coureurs, skieurs de fond, cyclistes, randonneurs, pour ne nommer
400 qu'eux.

"De plus, c'est manquer de rigueur que de continuer de croire que la construction d'un
bout de route est la solution aux problèmes de congestion alors que de nombreuses études ont
fait la preuve du contraire.

405 "D'autre part, selon les promoteurs du projet, un boulevard urbain est beaucoup moins
dommageable qu'une autoroute. Au contraire, construire un boulevard urbain, c'est donner le
feu vert à toute une variété de constructions inutiles dans le secteur qui entoure le nouveau
tronçon. C'est donc s'engager à détruire à petit feu la forêt de l'Escarpement au profit de
410 l'étalement urbain et de l'économie."

Dernièrement ont eu lieu les audiences publiques sur l'avenir du transport en commun à
Québec.

415 "Le Réseau de transport de la Capitale a déjà de nombreux projets qui viseraient à
diminuer le trafic routier, ce qui semble être la grande justification de ce projet de prolongement
de l'autoroute du Vallon. Ainsi les alternatives existent: l'amélioration de la desserte de
transport en commun, l'ajout de stationnements incitatifs, de voies réservées au transport en
commun, de mesures d'atténuation de la circulation réduisant les impacts de la circulation de
420 transit et augmentant la sécurité des résidents du Mesnil et des Méandres, dont je fais partie, et
tout ça dans le respect de l'écosystème de l'Escarpement. C'est donc qu'il y a un problème.

"En effet, poursuivre du Vallon c'est encourager notre dépendance à l'automobile et au
pétrole, prendre parti contre la santé humaine et environnementale, aller à l'encontre des

2004

Les zones de développement privilégiées par la Ville sont situées en majorité dans l'arrondissement Les Rivières

La politique favorise la construction de logements dans les zones déjà desservies par l'aqueduc, les égouts et les autres services municipaux

La politique contre l'étalement urbain adoptée

Malgré l'opposition farouche de plusieurs anciens maires de banlieue, la politique de développement résidentiel de la Ville de Québec a été adoptée hier. Elle viendra donc favoriser la construction de logements dans les zones déjà desservies par l'aqueduc, les égouts et les autres services municipaux.

Les zones de développement privilégiées par la Ville sont situées en majorité dans l'arrondissement Les Rivières. Les zones avec les plus fortes contraintes au développement sont dans Laurentien, la Haute-Saint-Charles et le nord de Charlesbourg. Des conseillers d'opposition comme Marcel Corriveau, de Saint-Augustin-Desmaures, et Jean-Claude Bolduc, de La-Saint-Charles, ont déploré ce nouveau « corset » qui viendra limiter l'ouverture de nouvelles rues.

« Je ne devrais pas être considéré à part parce que je suis complètement dans le nord, lance Jean-Claude Bolduc. Je suis dans la même ville ! »

« Son vis-à-vis du Renouveau municipal, Jean-Marie Matte, de Val-Bélair, aux prises avec plusieurs problèmes d'approvisionnement en eau dans son secteur, croit « qu'on ne peut pas ouvrir n'importe où, n'importe comment ».

La conseillère responsable de la politique de logement résidentiel, Odile Roy, a rappelé qu'au moins 25 000 nouvelles unités allaient se construire à Québec d'ici 10 ans. « On ne veut pas stopper le développement, on veut juste réfléchir et choisir où c'est plus judicieux de construire. » L.M.

Québec, Le Soleil, vendredi 10 septembre 1993

Le Soleil 17/02/2004



Louis-Guy LEMIEUX

Les territoires de l'arrondissement Les Rivières et près de l'axe du Vallon ne sont pas de l'étalement urbain

Le centre-ville, c'est où ?

À Québec, ceux qui ne cherchent pas le plain se cherchent, désespérément, un certain en font une maladie, autre vivre harmonieusement sans con

À la question de savoir où les gens de la région répondent-ils ? Foy. Les contribuables de Québec ont un problème. Un problème de bonne blague.

La hibouhétérobre, une intéressée par l'« exposition-installation » cherche d'un centre-ville et le leurs. Et cela nous mène dans « pose des questions éminemment

quelque part au large de l'autoroute du Vallon... le centre-ville de Québec dans ses limites actuelles est dans le secteur des Rivières

la ville et de la région, c'est-à-dire de sa architecte Mainguy en a établi précisément que qui correspond à son centre de gravité. Le manant. Il illustre mieux que tous les discours déjà découpage anarchique de la ville-centre et le tragique ment de la région.

Ainsi, on découvre que le centre d'équilibre de la Communauté urbaine de Québec se trouve sur le boulevard de l'Ornière, au point de rencontre de Dorchesterville et de Neuchâtel.

Le centre de la ville de Québec dans ses limites actuelles est dans le secteur des Rivières, quelque part au large de l'autoroute du Vallon.

Le centre des quartiers centraux (anciennes limites de Québec avant les fusions) se retrouve, lui, dans le stationnement du parc Victoria.

Le Soleil 22/01/2004

Grand développement dans Les Méandres

Attendu depuis longtemps, le développement résidentiel aux Méandres, dans Lebourgneuf, a débuté la semaine dernière. En tout, près de 340 familles pourront habiter ce secteur aussi tôt qu'en juillet prochain.

Arrêté depuis le milieu des années 90, le développement de ce secteur a repris de plus belle la semaine dernière. La première phase de développement comprend 295 terrains, dont 268

